

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT CAUX NORD EST

91, Rue de la Libération - 76910 CRIEL SUR MER

syndicat.cne@orange.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 26 MARS 2024

N°2024/12

ADMINISTRATION GENERALE - Election d'un Vice-Président

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi 26 mars, à dix-huit heures, les membres du Comité Syndical, légalement convoqués le 19 mars 2024, se sont réunis, salle des fêtes de la commune de Monchy-sur-Eu, sous la Présidence de Monsieur Martial FROMENTIN Président, en séance **extraordinaire**.

SERVICE EAU POTABLE (AEP)

Membres		
en exercice	présents	votants
66	40	45

Communes		
adhérentes	représentées	non représentées
33	27	6

Etaient présent(e)s : M.FROMENTIN Président et les délégués titulaires ou suppléants (S) suivants formant la majorité des membres en exercice : M.P.VIGREUX (Avesnes-en-Val) J.C.CAJOT W.LOISEL (S) (Baromesnil) F.BOCLET M.RENOIRE (Bazinval) B.VIOLET M.BORDJI (Beauchamps-service AEP) A.TROUessin G.DEBEAURAIN (Criel-sur-mer) E.PAYEN T.PAUL (Cuverville-sur-Yères) B.DUNET C.LEMAITRE (S) (Douvrend-services AEP et ANC) C.ADAM (Etalondes) M.MARTIN B.LAVOINE (Flocques) D.BOULENGER Y.COSSIN (S) (Fresnoy-Folny) G.DECAYEUX C.JOLY(S) (Guerville) S.DUBUC (Les Ifs) C.ROUSSEL (Incheville) F.HURARD (S) (Londinières) A.JOIN P.RECOULES (Melleville) D.BOINET (Le Mesnil-Réaume) M.RASSE (Millebosc) D.BLANCHE J.F.BOINET (Monchy-sur-Eu) M.MENIVAL (S) (Petit-Caux) S.TESSON (St-Martin-le-Gaillard) J.M.BEAURAIN F.MODARD (St-Ouen-sous-Bailly) D.ROCHE J.P.PEQUERY (St-Pierre-en-Val) J.COULOMBEL (St-Rémy-Boscrocourt) M.P.TAILLEUX S.KLAES (Sept-Meules) J.J.DAGICOUR (Touffreville-sur-Eu)

Etaient suppléé(e)s : J.BLONDEL (Baromesnil) L.LEROY (Douvrend-services AEP et ANC) G.DEBURE (Fresnoy-Folny) E.LANNEL (Guerville) J.LECOURT (Londinières) G.FECAMP (Petit-Caux)

Absent(e)s ayant donné pouvoir : D.DUBUC à M.P.VIGREUX (Avesnes-en-Val) S.GOSSET (Longroy) à M.FROMENTIN, M.GOSSET (Longroy) à G.DEBEAURAIN, B.ALIX (Villy-sur-Yères) à T.PAUL, J.J.MANESSE (Villy-sur-Yères) à E.PAYEN

Absent(e)s-Excusé(e)s : S.GISSELERE C.HEDDE (Bailly-en-Rivière) C.LARCHEVEQUE R.LECONTE (Bellengreville) M.BIARD N.AVISSE-GROUT (Canehan) M.DONA (Etalondes) S.GODEMAN S.RUELLOUX (Eu) C.BOSCHER (Les Ifs) P.DOLIQUE (Incheville) M.DUMONCHEL (Londinières) D.LELONG (Le Mesnil-Réaume) C.RODIER (Millebosc) J.BEAUVAL (Petit-Caux) P.ANGER T.FORTIN (Puisenval) M.TRANEL (St-Rémy-Boscrocourt) P.MERLIN (Touffreville-sur-Eu) S.HANIN G.HOULE (Wanchy-Capval)

Secrétaire de séance : Marie-Pierre VIGREUX

Date de publicité de l'avis de convocation : 19/03/2024

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT CAUX NORD EST

91, Rue de la Libération - 76910 CRIEL SUR MER

syndicat.cne@orange.fr

N°2024/12

ADMINISTRATION GENERALE - Election d'un Vice-Président

Par délibération du 15/02/2024, le Comité Syndical a décidé de ne pas maintenir le 1^{er} Vice-Président dans ses fonctions et de maintenir le nombre de postes de Vice-Président. Il convient de procéder à l'élection d'un nouveau Vice-Président.

L'élection d'un Vice-Président suit les mêmes règles que celles prévues pour les conseils municipaux aux articles L 2122-7 et suivants du code général des collectivités territoriales : l'élection se déroule au scrutin secret à la majorité absolue. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Il est procédé sous la présidence du Président du syndicat, à l'élection du 1^{er} Vice-Président.

Le Comité Syndical désigne comme secrétaire de séance Mme Marie-Pierre VIGREUX

Constitution du bureau de vote :

Le Comité Syndical désigne deux assesseurs :

- Mme Ghyslaine DECAYEUX
- M. Daniel ROCHE

Déroulement de chaque tour de scrutin :

Après un appel de candidature, il est procédé au déroulement du vote dans les conditions réglementaires.

Chaque Délégué au Comité Syndical, fait constater qu'il n'est porteur que d'un seul bulletin du modèle uniforme fourni par le syndicat (sauf pour les délégués ayant pouvoir). Le délégué dépose lui-même ce bulletin dans l'urne prévue à cet effet, présentée à chaque délégué.

Après le vote du dernier délégué, il est immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote.

Premier tour (1^{er} Vice-Président)

Le dépouillement du scrutin donne les résultats ci-après :

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (bulletins déposés) : 45
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) : 8
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : 0
- e. Nombre de suffrages exprimés (b - c - d) : 37
- f. Majorité absolue : 19

M. Alain TROUessin obtient 37 voix

M. Alain TROUessin (37 voix) ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé 1^{er} Vice-président du Syndicat Intercommunal d'Eau et d'Assainissement Caux Nord Est.

Le président déclare installé M. Alain TROUessin en qualité de 1^{er} Vice-Président

Fait et délibéré le 26 mars 2024

Extrait certifié conforme

Le Président

Martial FROMENTIN

Le Secrétaire de Séance

Marie-Pierre VIGREUX

Acte certifié exécutoire en application

Réception en préfecture :

Publication : 29 Mars 2024

Notification :



Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État. Le tribunal administratif peut être saisi par courrier ou par le site « Télérecours Citoyens » : www.telerecours.fr

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT CAUX NORD EST

91, Rue de la Libération - 76910 CRIEL SUR MER

syndicat.cne@orange.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 26 MARS 2024

N°2024/13

MATIERES DELEGUEES par le Comité Syndical au Président

L'an deux mille vingt-quatre le mardi 26 mars, à dix-huit heures trente, les membres du Comité Syndical, légalement convoqués le 19 mars 2024, se sont réunis, salle des fêtes de la commune de Monchy-sur-Eu, sous la Présidence de Monsieur Martial FROMENTIN Président, en séance ordinaire.

SERVICE EAU POTABLE (AEP)

Membres		
en exercice	présents	votants
66	40	45

Communes		
adhérentes	représentées	non représentées
33	27	6

Etaient présent(e)s : M.FROMENTIN Président et les délégués titulaires ou suppléants (S) suivants formant la majorité des membres en exercice : M.P.VIGREUX (Avesnes-en-Val) J.C.CAJOT W.LOISEL (S) (Baromesnil) F.BOCLET M.RENOIRE (Bazinval) B.VIOLET M.BORDJI (Beauchamps-service AEP) A.TROUOSSIN G.DEBEAURAIN (Criel-sur-mer) E.PAYEN T.PAUL (Cuverville-sur-Yères) B.DUNET C.LEMAITRE (S) (Douvrend-services AEP et ANC) C.ADAM (Etalondes) M.MARTIN B.LAVOINE (Flocques) D.BOULENGER Y.COSSIN (S) (Fresnoy-Folny) G.DECAYEUX C.JOLY(S) (Guerville) S.DUBUC (Les Ifs) C.ROUSSEL (Incheville) F.HURARD (S) (Londinières) A.JOIN P.RECOULES (Melleville) D.BOINET (Le Mesnil-Réaume) M.RASSE (Millebosc) D.BLANCHE J.F.BOINET (Monchy-sur-Eu) M.MENIVAL (S) (Petit-Caux) S.TESSON (St-Martin-le-Gaillard) J.M.BEAURAIN F.MODARD (St-Ouen-sous-Bailly) D.ROCHE J.P.PEQUERY (St-Pierre-en-Val) J.COULOMBEL (St-Rémy-Boscrocourt) M.P.TAILLEUX S.KLAES (Sept-Meules) J.J DAGICOUR (Touffreville-sur-Eu)

Etaient suppléé(e)s : J.BLONDEL (Baromesnil) L.LEROY (Douvrend-services AEP et ANC) G.DEBURE (Fresnoy-Folny) E.LANNEL (Guerville) J.LECOURT (Londinières) G.FECAMP (Petit-Caux)

Absent(e)s ayant donné pouvoir : D.DUBUC à M.P.VIGREUX (Avesnes-en-Val) S.GOSSET (Longroy) à M.FROMENTIN, M.GOSSET (Longroy) à G.DEBEAURAIN, B.ALIX (Villy-sur-Yères) à T.PAUL, J.J.MANESSE (Villy-sur-Yères) à E.PAYEN

Absent(e)s-Excusé(e)s : S.GISSELERE C.HEDDE (Bailly-en-Rivière) C.LARCHEVEQUE R.LECONTE (Bellengreville) M.BIARD N.AVISSE-GROUT (Canehan) M.DONA (Etalondes) S.GODEMAN S.RUELLOUX (Eu) C.BOSCHER (Les Ifs) P.DOLIQUE (Incheville) M.DUMONCHEL (Londinières) D.LELONG (Le Mesnil-Réaume) C.RODIER (Millebosc) J.BEAUVAL (Petit-Caux) P.ANGER T.FORTIN (Puisenval) M.TRANEL (St-Rémy-Boscrocourt) P.MERLIN (Touffreville-sur-Eu) S.HANIN G.HOULE (Wanchy-Capval)

Secrétaire de séance : Marie-Pierre VIGREUX

Date de publicité de l'avis de convocation : 19/03/2024

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT CAUX NORD EST

91, Rue de la Libération - 76910 CRIEL SUR MER

syndicat.cne@orange.fr

N°2024/13

MATIERES DELEGUEES par le Comité Syndical au Président

Vu les articles L 2122-22, L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Comité Syndical en date du 22 juillet 2020 donnant délégation au Président en matière de marchés publics à procédure adaptée,

Le Comité Syndical est invité à prendre connaissance des décisions qui ont été prises en vertu de la délégation consentie à Monsieur le Président :

- La signature d'un marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation d'une étude de faisabilité, fiabilité sur la qualité et la quantité de la ressource en eau potable, avec AQUA ENVIRO' (76750 VIEUX MANOIR). Le marché s'élève à 21 750 € HT.
- La signature d'un marché d'études géotechniques avec la société ECR ENVIRONNEMENT NORD OUEST (76520 BOOS). Ces prestations seront réalisées dans le cadre de la réhabilitation du réseau d'assainissement du centre bourg de la commune de Criel-sur-Mer (126è tranche de travaux d'assainissement) et de la mise en place d'un groupe électrogène à Villy-sur-Yères (80e tranche d'eau potable). Le marché s'élève à un total de 9 335 € HT : 5 450 € HT pour Criel sur Mer (126è tranche) et 3 885 € pour Villy sur Yères (80e tranche).

Sur proposition du Président, le Comité Syndical, à l'unanimité :

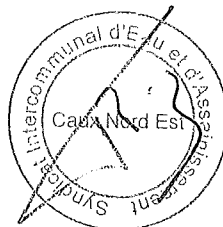
- **prend acte** des décisions qui ont été prises en vertu de la délégation consentie à Monsieur le Président.

Fait et délibéré le 26 mars 2024

Extrait certifié conforme

Le Président

Martial FROMENTIN



Le Secrétaire de Séance

Marie-Pierre VIGREUX

Acte certifié exécutoire en application

Réception en préfecture :

Publication : 29 MARS 2024

Notification :

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État. Le tribunal administratif peut être saisi par courrier ou par le site «Télérecours Citoyens »: www.telerecours.fr

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT CAUX NORD EST

91, Rue de la Libération - 76910 CRIEL SUR MER

syndicat.cne@orange.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 26 MARS 2024

N°2024/14

Compte de gestion 2023 - Eau potable

L'an deux mille vingt-quatre le mardi 26 mars, à dix-huit heures trente, les membres du Comité Syndical, légalement convoqués le 19 mars 2024, se sont réunis, salle des fêtes de la commune de Monchy-sur-Eu, sous la Présidence de Monsieur Martial FROMENTIN Président, en séance **ordinaire**.

SERVICE EAU POTABLE (AEP)

Membres		
en exercice	présents	votants
66	40	45

Communes		
adhérentes	représentées	non représentées
33	27	6

Etaient présent(e)s : M.FROMENTIN Président et les délégués titulaires ou suppléants (S) suivants formant la majorité des membres en exercice : M.P.VIGREUX (Avesnes-en-Val) J.C.CAJOT W.LOISEL (S) (Baromesnil) F.BOCLET M.RENOIRE (Bazinval) B.VIOLET M.BORDJI (Beauchamps-service AEP) A.TROUessin G.DEBEAURAIN (Criel-sur-mer) E.PAYEN T.PAUL (Cuverville-sur-Yères) B.DUNET C.LEMAITRE (S) (Douvrend-services AEP et ANC) C.ADAM (Etalondes) M.MARTIN B.LAVOINE (Flocques) D.BOULENGER Y.COSSIN (S) (Fresnoy-Folny) G.DECAYEUX C.JOLY(S) (Guerville) S.DUBUC (Les Ifs) C.ROUSSEL (Incheville) F.HURARD (S) (Londinières) A.JOIN P.RECOULES (Melleville) D.BOINET (Le Mesnil-Réaume) M.RASSE (Millebosc) D.BLANCHE J.F.BOINET (Monchy-sur-Eu) M.MENIVAL (S) (Petit-Caux) S.TESSON (St-Martin-le-Gaillard) J.M.BEAURAIN F.MODARD (St-Ouen-sous-Bailly) D.ROCHE J.P.PEQUERY (St-Pierre-en-Val) J.COULOMBEL (St-Rémy-Boscrocourt) M.P.TAILLEUX S.KLAES (Sept-Meules) J.J DAGICOUR (Touffreville-sur-Eu)

Etaient suppléé(e)s : J.BLONDEL (Baromesnil) L.LEROY (Douvrend-services AEP et ANC) G.DEBURE (Fresnoy-Folny) E.LANNEL (Guerville) J.LECOURT (Londinières) G.FECAMP (Petit-Caux)

Absent(e)s ayant donné pouvoir : D.DUBUC à M.P.VIGREUX (Avesnes-en-Val) S.GOSSET (Longroy) à M.FROMENTIN, M.GOSSET (Longroy) à G.DEBEAURAIN, B.ALIX (Villy-sur-Yères) à T.PAUL, J.J.MANESSE (Villy-sur-Yères) à E.PAYEN

Absent(e)s-Excusé(e)s : S.GISSELERE C.HEDDE (Bailly-en-Rivière) C.LARCHEVEQUE R.LECONTE (Bellengreville) M.BIARD N.AVISSE-GROUT (Canehan) M.DONA (Etalondes) S.GODEMAN S.RUELLOUX (Eu) C.BOSCHER (Les Ifs) P.DOLIQUE (Incheville) M.DUMONCHEL (Londinières) D.LELONG (Le Mesnil-Réaume) C.RODIER (Millebosc) J.BEAUVAL (Petit-Caux) P.ANGER T.FORTIN (Puisenval) M.TRANEL (St-Rémy-Boscrocourt) P.MERLIN (Touffreville-sur-Eu) S.HANIN G.HOULE (Wanchy-Capval)

Secrétaire de séance : Marie-Pierre VIGREUX

Date de publicité de l'avis de convocation : 19/03/2024

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT CAUX NORD EST

91, Rue de la Libération - 76910 CRIEL SUR MER

syndicat.cne@orange.fr

N°2024/14

Compte de gestion 2023 - Eau potable

Le compte de gestion est présenté :

AEP	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
SOLDE exécution 2022 reporté	311 433.07	502 276.79	813 709.86
RECETTES 2023	1 741 036.93	971 481.17	2 712 518.10
DEPENSES 2023	- 2 241 921.15	- 489 155.34	- 2 731 076.49
RESULTAT 2023	- 500 884.22	482 325.83	- 18 558.39
RESULTAT DE CLOTURE 2023	- 189 451.15	984 602.62	795 151.47

Sur proposition du Président, après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité, décide de :

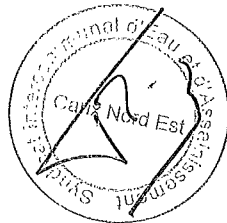
- **déclarer** que le compte de gestion du *service eau potable* présenté, pour l'exercice 2023, par M. Arnaud TOURDIAS GUILLERMIN, inspecteur divisionnaire des finances publiques, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Fait et délibéré le 26 mars 2024

Extrait certifié conforme

Le Président

Martial FROMENTIN



Le Secrétaire de Séance

Marie-Pierre VIGREUX

Acte certifié exécutoire en application

Réception en préfecture :

Publication : 29 MARS 2024

Notification :

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État. Le tribunal administratif peut être saisi par courrier ou par le site «Télérecours Citoyens »: www.telerecours.fr

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT CAUX NORD EST

91, Rue de la Libération - 76910 CRIEL SUR MER

syndicat.cne@orange.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 26 MARS 2024

N°2024/15

Compte administratif 2023 - Eau potable

L'an deux mille vingt-quatre le mardi 26 mars, à dix-huit heures trente, les membres du Comité Syndical, légalement convoqués le 19 mars 2024, se sont réunis, salle des fêtes de la commune de Monchy-sur-Eu, sous la Présidence de Monsieur Martial FROMENTIN Président, en séance **ordinaire**.

SERVICE EAU POTABLE (AEP)

Membres		
en exercice	présents	votants
66	39	44

Communes		
adhérentes	représentées	non représentées
33	27	6

Etaient présent(e)s : M.FROMENTIN Président et les délégués titulaires ou suppléants (S) suivants formant la majorité des membres en exercice : M.P.VIGREUX (Avesnes-en-Val) J.C.CAJOT W.LOISEL (S) (Baromesnil) F.BOCLET M.RENOIRE (Bazinval) B.VIOLET M.BORDJI (Beauchamps-service AEP) A.TROUESSIN G.DEBEAURAIN (Criel-sur-mer) E.PAYEN T.PAUL (Cuverville-sur-Yères) B.DUNET C.LEMAITRE (S) (Douvrend-services AEP et ANC) C.ADAM (Etalondes) M.MARTIN B.LAVOINE (Flocques) D.BOULENGER Y.COSSIN (S) (Fresnoy-Folny) G.DECAYEUX C.JOLY(S) (Guerville) S.DUBUC (Les Ifs) C.ROUSSEL (Incheville) F.HURARD (S) (Londinières) A.JOIN P.RECOULES (Melleville) D.BOINET (Le Mesnil-Réaume) M.RASSE (Millebosc) D.BLANCHE J.F.BOINET (Monchy-sur-Eu) M.MENIVAL (S) (Petit-Caux) S.TESSON (St-Martin-le-Gaillard) J.M.BEAURAIN F.MODARD (St-Ouen-sous-Bailly) D.ROCHE J.P.PEQUERY (St-Pierre-en-Val) J.COULOMBEL (St-Rémy-Boscrocourt) M.P.TAILLEUX S.KLAES (Sept-Meules) J.J DAGICOUR (Touffreville-sur-Eu)

Etaient suppléé(e)s : J.BLONDEL (Baromesnil) L.LEROY (Douvrend-services AEP et ANC) G.DEBURE (Fresnoy-Folny) E.LANNEL (Guerville) J.LECOURT (Londinières) G.FECAMP (Petit-Caux)

Absent(e)s ayant donné pouvoir : D.DUBUC à M.P.VIGREUX (Avesnes-en-Val) S.GOSSET (Longroy) à M.FROMENTIN, M.GOSSET (Longroy) à G.DEBEAURAIN, B.ALIX (Villy-sur-Yères) à T.PAUL, J.J.MANESSE (Villy-sur-Yères) à E.PAYEN

Absent(e)s-Excusé(e)s : S.GISSELERE C.HEDDE (Bailly-en-Rivière) C.LARCHEVEQUE R.LEÇONTE (Bellengreville) M.BIARD N.AVISSE-GROUT (Canehan) M.DONA (Etalondes) S.GODEMAN S.RUELLOUX (Eu) C.BOSCHER (Les Ifs) P.DOLIQUE (Incheville) M.DUMONCHEL (Londinières) D.LELONG (Le Mesnil-Réaume) C.RODIER (Millebosc) J.BEAUVAL (Petit-Caux) P.ANGER T.FORTIN (Puisenval) M.TRANEL (St-Rémy-Boscrocourt) P.MERLIN (Touffreville-sur-Eu) S.HANIN G.HOULE (Wanchy-Capval)

Secrétaire de séance : Marie-Pierre VIGREUX

Date de publicité de l'avis de convocation : 19/03/2024

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT CAUX NORD EST

91, Rue de la Libération - 76910 CRIEL SUR MER

syndicat.cne@orange.fr

N°2024/15

Compte administratif 2023 - Eau potable

Il est proposé au Comité Syndical, délibérant sous la Présidence de M. Daniel ROCHE, doyen d'âge, sur le compte administratif du service **eau potable**, de l'exercice 2023, dressé par M. Martial FROMENTIN, Président, après s'être fait présenter le budget primitif, et les décisions modificatives de l'exercice considéré, de lui donner acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

CA AEP	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
SOLDE exécution 2022 reporté	311 433.07	502 276.79	813 709.86
RECETTES 2023	1 741 036.93	971 481.17	2 712 518.10
DEPENSES 2023	- 2 241 921.15	- 489 155.34	- 2 731 076.49
RESULTAT 2023	- 500 884.22	482 325.83	- 18 558.39
RESULTAT DE CLOTURE 2023	- 189 451.15	984 602.62	795 151.47
RESTES A REALISER RECETTES	143 930.00		143 930.00
RESTES A REALISER DEPENSES	- 456 980.00		- 456 980.00
Résultats cumulés corrigés des RAR (pour l'affectation des résultats)	- 502 501.15	984 602.62	482 101.47

Le Président ne prend pas part au vote.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité, décide de :

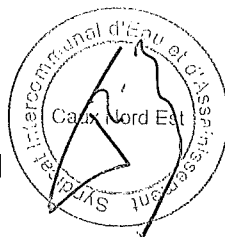
- **constater** les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion ;
- **reconnaître** la sincérité des restes à réaliser ;
- **Arrêter** les résultats définitifs du compte administratif 2023 du service *eau potable*, tels que résumés ci-dessus.

Fait et délibéré le 26 mars 2024

Extrait certifié conforme

Le Président

Martial FROMENTIN



Le Secrétaire de Séance

Marie-Pierre VIGREUX

Acte certifié exécutoire en application

Réception en préfecture :

Publication : 29 MARS 2024

Notification :

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État. Le tribunal administratif peut être saisi par courrier ou par le site «Télérecours Citoyens » : www.telerecours.fr

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT CAUX NORD EST

91, Rue de la Libération - 76910 CRIEL SUR MER

syndicat.cne@orange.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 26 MARS 2024

N°2024/16

Affectation des résultats 2023 - Service Eau Potable

L'an deux mille vingt-quatre le mardi 26 mars, à dix-huit heures trente, les membres du Comité Syndical, légalement convoqués le 19 mars 2024, se sont réunis, salle des fêtes de la commune de Monchy-sur-Eu, sous la Présidence de Monsieur Martial FROMENTIN Président, en séance **ordinaire**.

SERVICE EAU POTABLE (AEP)

Membres		
en exercice	présents	votants
66	40	45

Communes		
adhérentes	représentées	non représentées
33	27	6

Etaient présent(e)s : M.FROMENTIN Président et les délégués titulaires ou suppléants (S) suivants formant la majorité des membres en exercice : M.P.VIGREUX (Avesnes-en-Val) J.C.CAJOT W.LOISEL (S) (Baromesnil) F.BOCLET M.RENOIRE (Bazinval) B.VIOLET M.BORDJI (Beauchamps-service AEP) A.TROUessin G.DEBEAURAIN (Criel-sur-mer) E.PAYEN T.PAUL (Cuverville-sur-Yères) B.DUNET C.LEMAITRE (S) (Douvrend-services AEP et ANC) C.ADAM (Etalondes) M.MARTIN B.LAVOINE (Flocques) D.BOULENGER Y.COSSIN (S) (Fresnoy-Folny) G.DECAYEUX C.JOLY(S) (Guerville) S.DUBUC (Les Ifs) C.ROUSSEL (Incheville) F.HURARD (S) (Londinières) A.JOIN P.RECOULES (Melleville) D.BOINET (Le Mesnil-Réaume) M.RASSE (Millebosc) D.BLANCHE J.F.BOINET (Monchy-sur-Eu) M.MENIVAL (S) (Petit-Caux) S.TESSON (St-Martin-le-Gaillard) J.M.BEAURAIN F.MODARD (St-Ouen-sous-Bailly) D.ROCHE J.P.PEQUERY (St-Pierre-en-Val) J.COULOMBEL (St-Rémy-Boscrocourt) M.P.TAILLEUX S.KLAES (Sept-Meules) J.J DAGICOUR (Touffreville-sur-Eu)

Etaient suppléé(e)s : J.BLONDEL (Baromesnil) L.LEROY (Douvrend-services AEP et ANC) G.DEBURE (Fresnoy-Folny) E.LANNEL (Guerville) J.LECOURT (Londinières) G.FECAMP (Petit-Caux)

Absent(e)s ayant donné pouvoir : D.DUBUC à M.P.VIGREUX (Avesnes-en-Val) S.GOSSET (Longroy) à M.FROMENTIN, M.GOSSET (Longroy) à G.DEBEAURAIN, B.ALIX (Villy-sur-Yères) à T.PAUL, J.J.MANESSE (Villy-sur-Yères) à E.PAYEN

Absent(e)s-Excusé(e)s : S.GISSELERE C.HEDDE (Bailly-en-Rivière) C.LARCHEVEQUE R.LECONTE (Bellengreville) M.BIARD N.AVISSE-GROUT (Canehan) M.DONA (Etalondes) S.GODEMAN S.RUELLOUX (Eu) C.BOSCHER (Les Ifs) P.DOLIQUE (Incheville) M.DUMONCHEL (Londinières) D.LELONG (Le Mesnil-Réaume) C.RODIER (Millebosc) J.BEAUVAL (Petit-Caux) P.ANGER T.FORTIN (Puisenval) M.TRANEL (St-Rémy-Boscrocourt) P.MERLIN (Touffreville-sur-Eu) S.HANIN G.HOULE (Wanchy-Capval)

Secrétaire de séance : Marie-Pierre VIGREUX

Date de publicité de l'avis de convocation : 19/03/2024

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT CAUX NORD EST

91, Rue de la Libération - 76910 CRIEL SUR MER

syndicat.cne@orange.fr

N°2024/16

Affectation des résultats 2023 - Service Eau Potable

Après avoir entendu les résultats du compte administratif du service **Eau potable** de l'exercice 2023, Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2023, Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	Résultats exercice 2022 (D-R)	Résultats cumulés au 31/12/2022 (lignes 001 et 002 BP2023)	Résultats exercice 2023 (D-R)	Résultats cumulés au 31/12/2023	Restes à réaliser 2023	Chiffres à prendre en compte pour l'affectation des résultats 2023
INVEST	205 031.18 €	311 433.07 €	-500 884.22 €	-189 451.15 €	143 930 € -456 980 €	-502 501.15 €
FONCT	402 650.75 €	502 276.79 €	482 325.83 €	984 602.62 €		984 602.62 €

Sur proposition du Président, après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité, décide de :

- affecter les résultats comme suit :

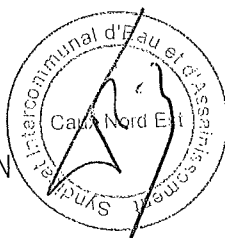
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/ 2023	984 602.62 €
Affectation obligatoire à la couverture du besoin de financement (c/1068 du BP 2024)	502 501.15 €
Solde disponible	482 101.47 €
affecté comme suit : Affectation complémentaire en réserves (c/1068)	0.00 €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002) du BP 2024	482 101.47 €
Total affecté au c/1068	502 501.15 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2023	0.00 €
Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	0.00 €
Ligne 001 BP 2024 : Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (résultats cumulés au 31/12/2023)	-189 451.15 €
Ligne 002 BP 2024 : Résultat de fonctionnement reporté	482 101.47 €

Fait et délibéré le 26 mars 2024

Extrait certifié conforme

Le Président

Martial FROMENTIN



Le Secrétaire de Séance

Marie-Pierre VIGREUX

Acte certifié exécutoire en application

Réception en préfecture :

Publication : 29 MARS 2024

Notification :

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État. Le tribunal administratif peut être saisi par courrier ou par le site «Télérecours Citoyens» : www.telerecours.fr

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT CAUX NORD EST

91, Rue de la Libération - 76910 CRIEL SUR MER

syndicat.cne@orange.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 26 MARS 2024

N°2024/17

Budget Primitif 2024 - Eau potable

L'an deux mille vingt-quatre le mardi 26 mars, à dix-huit heures trente, les membres du Comité Syndical, légalement convoqués le 19 mars 2024, se sont réunis, salle des fêtes de la commune de Monchy-sur-Eu, sous la Présidence de Monsieur Martial FROMENTIN Président, en séance **ordinaire**.

SERVICE EAU POTABLE (AEP)

Membres		
en exercice	présents	votants
66	40	45

Communes		
adhérentes	représentées	non représentées
33	27	6

Etaient présent(e)s : M.FROMENTIN Président et les délégués titulaires ou suppléants (S) suivants formant la majorité des membres en exercice : M.P.VIGREUX (Avesnes-en-Val) J.C.CAJOT W.LOISEL (S) (Baromesnil) F.BOCLET M.RENOIRE (Bazinval) B.VIOLET M.BORDJI (Beauchamps-service AEP) A.TROUessin G.DEBEAURAIN (Criel-sur-mer) E.PAYEN T.PAUL (Cuverville-sur-Yères) B.DUNET C.LEMAITRE (S) (Douvrend-services AEP et ANC) C.ADAM (Etalondes) M.MARTIN B.LAVOINE (Flocques) D.BOULENGER Y.COSSIN (S) (Fresnoy-Folny) G.DECAYEUX C.JOLY(S) (Guerville) S.DUBUC (Les Ifs) C.ROUSSEL (Incheville) F.HURARD (S) (Londinières) A.JOIN P.RECOULES (Melleville) D.BOINET (Le Mesnil-Réaume) M.RASSE (Millebosc) D.BLANCHE J.F.BOINET (Monchy-sur-Eu) M.MENIVAL (S) (Petit-Caux) S.TESSON (St-Martin-le-Gaillard) J.M.BEAURAIN F.MODARD (St-Ouen-sous-Bailly) D.ROCHE J.P.PEQUERY (St-Pierre-en-Val) J.COULOMBEL (St-Rémy-Boscrocourt) M.P.TAILLEUX S.KLAES (Sept-Meules) J.J DAGICOUR (Touffreville-sur-Eu)

Etaient suppléé(e)s : J.BLONDEL (Baromesnil) L.LEROY (Douvrend-services AEP et ANC) G.DEBURE (Fresnoy-Folny) E.LANNEL (Guerville) J.LECOURT (Londinières) G.FECAMP (Petit-Caux)

Absent(e)s ayant donné pouvoir : D.DUBUC à M.P.VIGREUX (Avesnes-en-Val) S.GOSSET (Longroy) à M.FROMENTIN, M.GOSSET (Longroy) à G.DEBEAURAIN, B.ALIX (Villy-sur-Yères) à T.PAUL, J.J.MANESSE (Villy-sur-Yères) à E.PAYEN

Absent(e)s-Excusé(e)s : S.GISSELERE C.HEDDE (Bailly-en-Rivière) C.LARCHEVEQUE R.LECONTE (Bellengreville) M.BIARD N.AVISSE-GROUT (Canehan) M.DONA (Etalondes) S.GODEMAN S.RUELLOUX (Eu) C.BOSCHER (Les Ifs) P.DOLIQUE (Incheville) M.DUMONCHEL (Londinières) D.LELONG (Le Mesnil-Réaume) C.RODIER (Millebosc) J.BEAUVAL (Petit-Caux) P.ANGER T.FORTIN (Puisenval) M.TRANEL (St-Rémy-Boscrocourt) P.MERLIN (Touffreville-sur-Eu) S.HANIN G.HOULE (Wanchy-Capval)

Secrétaire de séance : Marie-Pierre VIGREUX

Date de publicité de l'avis de convocation : 19/03/2024

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT CAUX NORD EST
91, Rue de la Libération - 76910 CRIEL SUR MER
syndicat.cne@orange.fr

N°2024/17

Budget Primitif 2024 - Eau potable

Le projet de Budget du service Eau potable est présenté à l'assemblée.

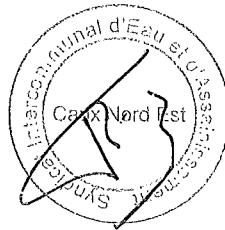
Sur proposition du Président, après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité, décide de :

- **adopter** le budget primitif 2024 du service Eau potable, lequel s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :
 - section de fonctionnement 1 416 600 €
 - section d'investissement : 4 104 432 €

Fait et délibéré le 26 mars 2024
Extrait certifié conforme

Le Président

Martial FROMENTIN



Le Secrétaire de Séance

Marie-Pierre VIGREUX

Acte certifié exécutoire en application

Réception en préfecture :

Publication : 29 MARS 2024

Notification :

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État. Le tribunal administratif peut être saisi par courrier ou par le site «Télérecours Citoyens» : www.telerecours.fr

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT CAUX NORD EST

91, Rue de la Libération - 76910 CRIEL SUR MER

syndicat.cne@orange.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 26 MARS 2024

N°2024/18

Compte de gestion 2023- Assainissement Collectif

L'an deux mille vingt-quatre le mardi 26 mars, à dix-huit heures trente, les membres du Comité Syndical, légalement convoqués le 19 mars 2024, se sont réunis, salle des fêtes de la commune de Monchy-sur-Eu, sous la Présidence de Monsieur Martial FROMENTIN Président, en séance **ordinaire**.

SERVICE ASSAINISSEMENT COLLECTIF (AC)

Membres		
en exercice	présents	votants
62	36	41

Communes		
Adhérentes	représentées	non représentées
31	25	6

Etaient présent(e)s : M.FROMENTIN Président et les délégués titulaires ou suppléants (S) suivants formant la majorité des membres en exercice : M.P.VIGREUX (Avesnes-en-Val) J.C.CAJOT W.LOISEL (S) (Baromesnil) F.BOCLET M.RENOIRE (Bazinval) B.VIOLET M.BORDJI (Beauchamps-service AEP) A.TROUOSSIN G.DEBEAURAIN (Criel-sur-mer) E.PAYEN T.PAUL (Cuverville-sur-Yères) B.DUNET C.LEMAITRE (S) (Douvrend-services AEP et ANC) C.ADAM (Etalondes) M.MARTIN B.LAVOINE (Flocques) D.BOULENGER Y.COSSIN (S) (Fresnoy-Folny) G.DECAYEUX C.JOLY(S) (Guerville) S.DUBUC (Les Ifs) C.ROUSSEL (Incheville) F.HURARD (S) (Londinières) A.JOIN P.RECOULES (Melleville) D.BOINET (Le Mesnil-Réaume) M.RASSE (Millebosc) D.BLANCHE J.F.BOINET (Monchy-sur-Eu) M.MÉNIVAL (S) (Petit-Caux) S.TESSON (St-Martin-le-Gaillard) J.M.BEAURAIN F.MODARD (St-Ouen-sous-Bailly) D.ROCHE J.P.PEQUERY (St-Pierre-en-Val) J.COULOMBEL (St-Rémy-Boscrocourt) M.P.TAILLEUX S.KLAES (Sept-Meules) J.J DAGICOUR (Touffreville-sur-Eu)

Etaient suppléé(e)s : J.BLONDEL (Baromesnil) L.LEROY (Douvrend-services AEP et ANC) G.DEBURE (Fresnoy-Folny) E.LANNEL (Guerville) J.LECOURT (Londinières) G.FECAMP (Petit-Caux)

Absent(e)s ayant donné pouvoir : D.DUBUC à M.P.VIGREUX (Avesnes-en-Val) S.GOSSET (Longroy) à M.FROMENTIN, M.GOSSET (Longroy) à G.DEBEAURAIN, B.ALIX (Villy-sur-Yères) à T.PAUL, J.J.MANESSE (Villy-sur-Yères) à E.PAYEN

Absent(e)s-Excusé(e)s : S.GISSELERE C.HEDDE (Bailly-en-Rivière) C.LARCHEVEQUE R.LECONTE (Bellengreville) M.BIARD N.AVISSE-GROUT (Canehan) M.DONA (Etalondes) S.GODEMAN S.RUELLOUX (Eu) C.BOSCHER (Les Ifs) P.DOLIQUE (Incheville) M.DUMONCHEL (Londinières) D.LELONG (Le Mesnil-Réaume) C.RODIER (Millebosc) J.BEAUVAL (Petit-Caux) P.ANGER T.FORTIN (Puisenval) M.TRANEL (St-Rémy-Boscrocourt) P.MERLIN (Touffreville-sur-Eu) S.HANIN G.HOULE (Wanchy-Capval)

Secrétaire de séance : Marie-Pierre VIGREUX

Date de publicité de l'avis de convocation : 19/03/2024

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT CAUX NORD EST

91, Rue de la Libération - 76910 CRIEL SUR MER

syndicat.cne@orange.fr

N°2024/18

Compte de gestion 2023- Assainissement Collectif

Le compte de gestion est présenté :

AC	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
SOLDE exécution 2022 reporté	- 216 845.10	1 763 526.41	1 546 681.31
RECETTES 2023	864 287.51	1 517 751.68	2 382 039.19
DEPENSES 2023	- 978 212.47	- 943 044.35	- 1 921 256.82
RESULTAT 2023	- 113 924.96	574 707.33	460 782.37
RESULTAT DE CLOTURE 2023	- 330 770.06	2 338 233.74	2 007 463.68

Sur proposition du Président, après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité, décide de :

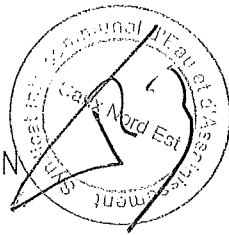
- **déclarer** que le compte de gestion du service **assainissement collectif** présenté, pour l'exercice 2023, par M. Arnaud TOURDIAS GUILLERMIN, inspecteur divisionnaire des finances publiques, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Fait et délibéré le 26 mars 2024

Extrait certifié conforme

Le Président

Martial FROMENTIN



Le Secrétaire de Séance

Marie-Pierre VIGREUX

Acte certifié exécutoire en application

Réception en préfecture :

Publication : 29 MARS 2024

Notification :

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État. Le tribunal administratif peut être saisi par courrier ou par le site «Télérecours Citoyens» : www.telerecours.fr

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT CAUX NORD EST

91, Rue de la Libération - 76910 CRIEL SUR MER

syndicat.cne@orange.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 26 MARS 2024

N°2024/19

Compte administratif 2023 - Assainissement Collectif

L'an deux mille vingt-quatre le mardi 26 mars, à dix-huit heures trente, les membres du Comité Syndical, légalement convoqués le 19 mars 2024, se sont réunis, salle des fêtes de la commune de Monchy-sur-Eu, sous la Présidence de Monsieur Martial FROMENTIN Président, en séance **ordinaire**.

SERVICE ASSAINISSEMENT COLLECTIF (AC)

Membres		
en exercice	présents	votants
62	35	40

Communes		
Adhérentes	représentées	non représentées
31	25	6

Etaient présent(e)s : M.FROMENTIN Président et les délégués titulaires ou suppléants (S) suivants formant la majorité des membres en exercice : M.P.VIGREUX (Avesnes-en-Val) J.C.CAJOT W.LOISEL (S) (Baromesnil) F.BOCLET M.RENOIRE (Bazinval) B.VIOLET M.BORDJI (Beauchamps-service AEP) A.TROUessin G.DEBEAURAIN (Criel-sur-mer) E.PAYEN T.PAUL (Cuverville-sur-Yères) B.DUNET C.LEMAITRE (S) (Douvrend-services AEP et ANC) C.ADAM (Etalondes) M.MARTIN B.LAVOINE (Flocques) D.BOULENGER Y.COSSIN (S) (Fresnoy-Folny) G.DECAYEUX C.JOLY(S) (Guerville) S.DUBUC (Les Ifs) C.ROUSSEL (Incheville) F.HURARD (S) (Londinières) A.JOIN P.RECOULES (Melleville) D.BOINET (Le Mesnil-Réaume) M.RASSE (Millebosc) D.BLANCHE J.F.BOINET (Monchy-sur-Eu) M.MENIVAL (S) (Petit-Caux) S.TESSON (St-Martin-le-Gaillard) J.M.BEAURAIN F.MODARD (St-Ouen-sous-Bailly) D.ROCHE J.P.PEQUERY (St-Pierre-en-Val) J.COULOMBEL (St-Rémy-Boscrocourt) M.P.TAILLEUX S.KLAES (Sept-Meules) J.J DAGICOUR (Touffreville-sur-Eu)

Etaient suppléé(e)s : J.BLONDEL (Baromesnil) L.LEROY (Douvrend-services AEP et ANC) G.DEBURE (Fresnoy-Folny) E.LANNEL (Guerville) J.LECOURT (Londinières) G.FECAMP (Petit-Caux)

Absent(e)s ayant donné pouvoir : D.DUBUC à M.P.VIGREUX (Avesnes-en-Val) S.GOSSET (Longroy) à M.FROMENTIN, M.GOSSET (Longroy) à G.DEBEAURAIN, B.ALIX (Villy-sur-Yères) à T.PAUL, J.J.MANESSE (Villy-sur-Yères) à E.PAYEN

Absent(e)s-Excusé(e)s : S.GISSELERE C.HEDDE (Bailly-en-Rivière) C.LARCHEVEQUE R.LECONTE (Bellengreville) M.BIARD N.AVISSE-GROUT (Canehan) M.DONA (Etalondes) S.GODEMAN S.RUELLOUX (Eu) C.BOSCHER (Les Ifs) P.DOLIQUE (Incheville) M.DUMONCHEL (Londinières) D.LELONG (Le Mesnil-Réaume) C.RODIER (Millebosc) J.BEAUVAL (Petit-Caux) P.ANGER T.FORTIN (Puisenval) M.TRANEL (St-Rémy-Boscrocourt) P.MERLIN (Touffreville-sur-Eu) S.HANIN G.HOULE (Wanchy-Capval)

Secrétaire de séance : Marie-Pierre VIGREUX

Date de publicité de l'avis de convocation : 19/03/2024

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT CAUX NORD EST

91, Rue de la Libération - 76910 CRIEL SUR MER

syndicat.cne@orange.fr

N°2024/19

Compte administratif 2023 - Assainissement Collectif

Il est proposé au Comité Syndical, délibérant sous la Présidence de M. Daniel ROCHE, doyen d'âge, sur le compte administratif du service **assainissement collectif**, de l'exercice 2023, dressé par M. Martial FROMENTIN, Président, après s'être fait présenter le budget primitif, et les décisions modificatives de l'exercice considéré, de lui donner acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

CA AC	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
SOLDE exécution 2022 reporté	- 216 845.10	1 763 526.41	1 546 681.31
RECETTES 2023	864 287.51	1 517 751.68	2 382 039.19
DEPENSES 2023	- 978 212.47	- 943 044.35	- 1 921 256.82
RESULTAT 2023	- 113 924.96	574 707.33	460 782.37
RESULTAT DE CLOTURE 2023	- 330 770.06	2 338 233.74	2 007 463.68
RESTES A REALISER RECETTES	283 361.84		283 361.84
RESTES A REALISER DEPENSES	- 260 463.00		- 260 463.00
Résultats cumulés corrigés des RAR pour l'affectation des résultats	- 307 871.22	2 338 233.74	2 030 362.52

Le Président ne prend pas part au vote.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité, décide de :

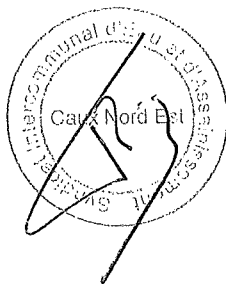
- **constater** les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion
- **reconnaître** la sincérité des restes à réaliser
- **Arrêter** les résultats définitifs du compte administratif 2023 du service *assainissement collectif*, tels que résumés ci-dessus.

Fait et délibéré le 26 mars 2024

Extrait certifié conforme

Le Président

Martial FROMENTIN



Le Secrétaire de Séance

Marie-Pierre VIGREUX

Acte certifié exécutoire en application

Réception en préfecture :

Publication : 29 MARS 2024

Notification :

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État. Le tribunal administratif peut être saisi par courrier ou par le site «Télérecours Citoyens» : www.telerecours

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT CAUX NORD EST

91, Rue de la Libération - 76910 CRIEL SUR MER

syndicat.cne@orange.fr

SEANCE DU 26 MARS 2024

N°2024/20

Affectation des résultats 2023 - Service Assainissement Collectif

L'an deux mille vingt-quatre le mardi 26 mars, à dix-huit heures trente, les membres du Comité Syndical, légalement convoqués le 19 mars 2024, se sont réunis, salle des fêtes de la commune de Monchy-sur-Eu, sous la Présidence de Monsieur Martial FROMENTIN Président, en séance **ordinaire**.

SERVICE ASSAINISSEMENT COLLECTIF (AC)

Membres		
en exercice	présents	votants
62	36	41

Communes		
Adhérentes	représentées	non représentées
31	25	6

Etaient présent(e)s : M.FROMENTIN Président et les délégués titulaires ou suppléants (S) suivants formant la majorité des membres en exercice : M.P.VIGREUX (Avesnes-en-Val) J.C.CAJOT W.LOISEL (S) (Baromesnil) F.BOCLET M.RENOIRE (Bazinval) B.VIOLET M.BORDJI (Beauchamps-service AEP) A.TROUessin G.DEBEAURAIN (Criel-sur-mer) E.PAYEN T.PAUL (Cuverville-sur-Yères) B.DUNET C.LEMAITRE (S) (Douvrend-services AEP et ANC) C.ADAM (Etalondes) M.MARTIN B.LAVOINE (Flocques) D.BOULENGER Y.COSSIN (S) (Fresnoy-Folny) G.DECAYEUX C.JOLY(S) (Guerville) S.DUBUC (Les Ifs) C.ROUSSEL (Incheville) F.HURARD (S) (Londinières) A.JOIN P.RECOULES (Melleville) D.BOINET (Le Mesnil-Réaume) M.RASSE (Millebosc) D.BLANCHE J.F.BOINET (Monchy-sur-Eu) M.MENIVAL (S) (Petit-Caux) S.TESSON (St-Martin-le-Gaillard) J.M.BEAURAIN F.MODARD (St-Ouen-sous-Bailly) D.ROCHE J.P.PEQUERY (St-Pierre-en-Val) J.COULOMBEL (St-Rémy-Boscrocourt) M.P.TAILLEUX S.KLAES (Sept-Meules) J.J DAGICOUR (Touffreville-sur-Eu)

Etaient suppléé(e)s : J.BLONDEL (Baromesnil) L.LEROY (Douvrend-services AEP et ANC) G.DEBURE (Fresnoy-Folny) E.LANNEL (Guerville) J.LECOURT (Londinières) G.FECAMP (Petit-Caux)

Absent(e)s ayant donné pouvoir : D.DUBUC à M.P.VIGREUX (Avesnes-en-Val) S.GOSSET (Longroy) à M.FROMENTIN, M.GOSSET (Longroy) à G.DEBEAURAIN, B.ALIX (Villy-sur-Yères) à T.PAUL, J.J.MANESSE (Villy-sur-Yères) à E.PAYEN

Absent(e)s-Excusé(e)s : S.GISSELERE C.HEDDE (Bailly-en-Rivière) C.LARCHEVEQUE R.LECONTE (Bellengreville) M.BIARD N.AVISSE-GROUT (Canehan) M.DONA (Etalondes) S.GODEMAN S.RUELLOUX (Eu) C.BOSCHER (Les Ifs) P.DOLIQUE (Incheville) M.DUMONCHEL (Londinières) D.LELONG (Le Mesnil-Réaume) C.RODIER (Millebosc) J.BEAUVAL (Petit-Caux) P.ANGER T.FORTIN (Puisenval) M.TRANEL (St-Rémy-Boscrocourt) P.MERLIN (Touffreville-sur-Eu) S.HANIN G.HOULE (Wanchy-Capval)

Secrétaire de séance : Marie-Pierre VIGREUX

Date de publicité de l'avis de convocation : 19/03/2024

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT CAUX NORD EST

91, Rue de la Libération - 76910 CRIEL SUR MER

syndicat.cne@orange.fr

N°2024/20

Affectation des résultats 2023 - Service Assainissement Collectif

Après avoir entendu les résultats du compte administratif du service **Assainissement Collectif** de l'exercice 2023, Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2023, Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	Résultats exercice 2022 (D-R)	Résultats cumulés au 31/12/2022 (lignes 001 et 002 BP2023)	Résultats exercice 2023 (D-R)	Résultats cumulés au 31/12/2023	Restes à réaliser 2023	Chiffres à prendre en compte pour l'affectation des résultats 2023
INVEST	697 289.94 €	-216 845.10 €	-113 924.96 €	-330 770.06 €	283 362 € -260 463 €	-307 871.22 €
FONCT	822 525.36 €	1 763 526.41 €	574 707.33 €	2 338 233.74 €		2 338 233.74 €

Sur proposition du Président, après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité, décide de :

- affecter les résultats comme suit :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2023	2 338 233.74 €
Affectation obligatoire à la couverture du besoin de financement (c/1068 du BP 2024	307 871.22 €
Solde disponible	2 030 362.52 €
affecté comme suit : Affectation complémentaire en réserves (c/1068)	0.00 €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002) du BP 2024	2 030 362.52 €
Total affecté au c/1068	307 871.22 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2023	0.00 €
Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	

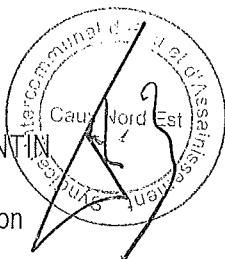
Ligne 001 BP 2024 : Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (résultats cumulés au 31/12/2023)	-330 770.06 €
Ligne 002 BP 2024: Résultat de fonctionnement reporté	2 030 362.52 €

Fait et délibéré le 26 mars 2024

Extrait certifié conforme

Le Président

Martial FROMENTIN



Le Secrétaire de Séance

Marie-Pierre VIGREUX

Acte certifié exécutoire en application
Réception en préfecture :

Publication : 29 MARS 2024

Notification :

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État. Le tribunal administratif peut être saisi par courrier ou par le site « Télérecours Citoyens » : [www.telerecours](http://www.telerecours.fr)

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT CAUX NORD EST

91, Rue de la Libération - 76910 CRIEL SUR MER

syndicat.cne@orange.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 26 MARS 2024

N°2024/21

Budget Primitif 2024 - Assainissement Collectif

L'an deux mille vingt-quatre le mardi 26 mars, à dix-huit heures trente, les membres du Comité Syndical, légalement convoqués le 19 mars 2024, se sont réunis, salle des fêtes de la commune de Monchy-sur-Eu, sous la Présidence de Monsieur Martial FROMENTIN Président, en séance **ordinaire**.

SERVICE ASSAINISSEMENT COLLECTIF (AC)

Membres		
en exercice	présents	votants
62	36	41

Communes		
Adhérentes	représentées	non représentées
31	25	6

Etaient présent(e)s : M.FROMENTIN Président et les délégués titulaires ou suppléants (S) suivants formant la majorité des membres en exercice : M.P.VIGREUX (Avesnes-en-Val) J.C.CAJOT W.LOISEL (S) (Baromesnil) F.BOCLET M.RENOIRE (Bazinval) B.VIOLET M.BORDJI (Beauchamps-service AEP) A.TROUessin G.DEBEAURAIN (Criel-sur-mer) E.PAYEN T.PAUL (Cuverville-sur-Yères) B.DUNET C.LEMAITRE (S) (Douvrend-services AEP et ANC) C.ADAM (Etalondes) M.MARTIN B.LAVOINE (Flocques) D.BOULENGER Y.COSSIN (S) (Fresnoy-Folny) G.DECAYEUX C.JOLY(S) (Guerville) S.DUBUC (Les Ifs) C.ROUSSEL (Incheville) F.HURARD (S) (Londinières) A.JOIN P.RECOULES (Melleville) D.BOINET (Le Mesnil-Réaume) M.RASSE (Millebosc) D.BLANCHE J.F.BOINET (Monchy-sur-Eu) M.MENIVAL (S) (Petit-Caux) S.TESSON (St-Martin-le-Gaillard) J.M.BEAURAIN F.MODARD (St-Ouen-sous-Bailly) D.ROCHE J.P.PEQUERY (St-Pierre-en-Val) J.COULOMBEL (St-Rémy-Boscrocourt) M.P.TAILLEUX S.KLAES (Sept-Meules) J.J DAGICOUR (Touffreville-sur-Eu)

Etaient suppléé(e)s : J.BLONDEL (Baromesnil) L.LEROY (Douvrend-services AEP et ANC) G.DEBURE (Fresnoy-Folny) E.LANNEL (Guerville) J.LECOURT (Londinières) G.FECAMP (Petit-Caux)

Absent(e)s ayant donné pouvoir : D.DUBUC à M.P.VIGREUX (Avesnes-en-Val) S.GOSSET (Longroy) à M.FROMENTIN, M.GOSSET (Longroy) à G.DEBEAURAIN, B.ALIX (Villy-sur-Yères) à T.PAUL, J.J.MANESSE (Villy-sur-Yères) à E.PAYEN

Absent(e)s-Excusé(e)s : S.GISSELERE C.HEDDE (Bailly-en-Rivière) C.LARCHEVEQUE R.LECONTE (Bellengreville) M.BIARD N.AVISSE-GROUT (Canehan) M.DONA (Etalondes) S.GODEMAN S.RUELLOUX (Eu) C.BOSCHER (Les Ifs) P.DOLIQUE (Incheville) M.DUMONCHEL (Londinières) D.LELONG (Le Mesnil-Réaume) C.RODIER (Millebosc) J.BEAUVAL (Petit-Caux) P.ANGER T.FORTIN (Puisenval) M.TRANEL (St-Rémy-Boscrocourt) P.MERLIN (Touffreville-sur-Eu) S.HANIN G.HOULE (Wanchy-Capval)

Secrétaire de séance : Marie-Pierre VIGREUX

Date de publicité de l'avis de convocation : 19/03/2024

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT CAUX NORD EST
91, Rue de la Libération - 76910 CRIEL SUR MER
syndicat.cne@orange.fr

N°2024/21

Budget Primitif 2024 - Assainissement Collectif

Le projet de Budget du service Assainissement Collectif est présenté à l'assemblée.

Sur proposition du Président, après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité, décide de :

- **adopter** le budget primitif 2024 du service Assainissement Collectif, lequel s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

- section de fonctionnement : 3 490 360 €

- section d'investissement : 3 835 430 €

Fait et délibéré le 26 mars 2024

Extrait certifié conforme

Le Président

Martial FROMENTIN



Le Secrétaire de Séance

Marie-Pierre VIGREUX

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Marie-Pierre Vigreux'.

Acte certifié exécutoire en application

Réception en préfecture :

Publication : 29 MARS 2024

Notification :

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État. Le tribunal administratif peut être saisi par courrier ou par le site « Télérecours Citoyens » : www.telerecours

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT CAUX NORD EST

91, Rue de la Libération - 76910 CRIEL SUR MER

syndicat.cne@orange.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 26 MARS 2024

N°2024/22

Compte de gestion 2023 - Assainissement Non Collectif

L'an deux mille vingt-quatre le mardi 26 mars, à dix-huit heures trente, les membres du Comité Syndical, légalement convoqués le 19 mars 2024, se sont réunis, salle des fêtes de la commune de Monchy-sur-Eu, sous la Présidence de Monsieur Martial FROMENTIN Président, en séance **ordinaire**.

SERVICE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (ANC)

Membres		
en exercice	présents	votants
64	38	43

Communes		
adhérentes	représentées	non représentées
32	26	6

Etaient présent(e)s : M.FROMENTIN Président et les délégués titulaires ou suppléants (S) suivants formant la majorité des membres en exercice : M.P.VIGREUX (Avesnes-en-Val) J.C.CAJOT W.LOISEL (S) (Baromesnil) F.BOCLET M.RENOIRE (Bazinval) B.VIOLET M.BORDJI (Beauchamps-service AEP) A.TROUessin G.DEBEAURAIN (Criel-sur-mer) E.PAYEN T.PAUL (Cuverville-sur-Yères) B.DUNET C.LEMAITRE (S) (Douvrend-services AEP et ANC) C.ADAM (Etalondes) M.MARTIN B.LAVOINE (Flocques) D.BOULENGER Y.COSSIN (S) (Fresnoy-Folny) G.DECAYEUX C.JOLY(S) (Guerville) S.DUBUC (Les Ifs) C.ROUSSEL (Incheville) F.HURARD (S) (Londinières) A.JOIN P.RECOULES (Melleville) D.BOINET (Le Mesnil-Réaume) M.RASSE (Millebosc) D.BLANCHE J.F.BOINET (Monchy-sur-Eu) M.MENIVAL (S) (Petit-Caux) S.TESSON (St-Martin-le-Gaillard) J.M.BEAURAIN F.MODARD (St-Ouen-sous-Bailly) D.ROCHE J.P.PEQUERY (St-Pierre-en-Val) J.COULOMBEL (St-Rémy-Boscrocourt) M.P.TAILLEUX S.KLAES (Sept-Meules) J.J DAGICOUR (Touffreville-sur-Eu)

Etaient suppléé(e)s : J.BLONDEL (Baromesnil) L.LEROY (Douvrend-services AEP et ANC) G.DEBURE (Fresnoy-Folny) E.LANNEL (Guerville) J.LECOURT (Londinières) G.FECAMP (Petit-Caux)

Absent(e)s ayant donné pouvoir : D.DUBUC à M.P.VIGREUX (Avesnes-en-Val) S.GOSSET (Longroy) à M.FROMENTIN, M.GOSSET (Longroy) à G.DEBEAURAIN, B.ALIX (Villy-sur-Yères) à T.PAUL, J.J.MANESSE (Villy-sur-Yères) à E.PAYEN

Absent(e)s-Excusé(e)s : S.GISSELERE C.HEDDE (Bailly-en-Rivière) C.LARCHEVEQUE R.LECONTE (Bellengreville) M.BIARD N.AVISSE-GROUT (Canehan) M.DONA (Etalondes) S.GODEMAN S.RUELLOUX (Eu) C.BOSCHER (Les Ifs) P.DOLIQUE (Incheville) M.DUMONCHEL (Londinières) D.LELONG (Le Mesnil-Réaume) C.RODIER (Millebosc) J.BEAUVAL (Petit-Caux) P.ANGER T.FORTIN (Puisenval) M.TRANEL (St-Rémy-Boscrocourt) P.MERLIN (Touffreville-sur-Eu) S.HANIN G.HOULE (Wanchy-Capval)

Secrétaire de séance : Marie-Pierre VIGREUX

Date de publicité de l'avis de convocation : 19/03/2024

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT CAUX NORD EST

91, Rue de la Libération - 76910 CRIEL SUR MER

syndicat.cne@orange.fr

N°2024/22

Compte de gestion 2023 - Assainissement Non Collectif

Le compte de gestion est présenté :

ANC	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
SOLDE exécution 2022 reporté	214 499.40	257 429.32	471 928.72
RECETTES 2023	201 204.51	114 287.16	315 491.67
DEPENSES 2023	- 215 795.29	- 142 644.91	- 358 440.20
RESULTAT 2023	- 14 590.78	- 28 357.75	- 42 948.53
RESULTAT DE CLOTURE 2023	199 908.62	229 071.57	428 980.19

Sur proposition du Président, après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité, décide de :

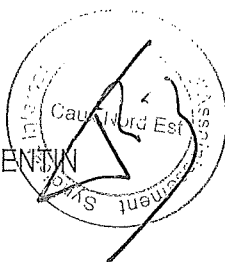
- **déclarer** que le compte de gestion du service **assainissement non collectif** présenté, pour l'exercice 2023, par M. Arnaud TOURDIAS GUILLERMIN, inspecteur divisionnaire des finances publiques, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Fait et délibéré le 26 mars 2024

Extrait certifié conforme

Le Président

Martial FROMENTIN



Le Secrétaire de Séance

Marie-Pierre VIGREUX



Acte certifié exécutoire en application

Réception en préfecture :

Publication : 29 MARS 2024

Notification :

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État. Le tribunal administratif peut être saisi par courrier ou par le site « Télérecours Citoyens » : www.telerecours

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT CAUX NORD EST

91, Rue de la Libération - 76910 CRIEL SUR MER

syndicat.cne@orange.fr

SEANCE DU 26 MARS 2024

N°2024/23

Compte administratif 2023 - Assainissement Non Collectif

L'an deux mille vingt-quatre le mardi 26 mars, à dix-huit heures trente, les membres du Comité Syndical, légalement convoqués le 19 mars 2024, se sont réunis, salle des fêtes de la commune de Monchy-sur-Eu, sous la Présidence de Monsieur Martial FROMENTIN Président, en séance **ordinaire**.

SERVICE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (ANC)

Membres		
en exercice	présents	votants
64	37	42

Communes		
adhérentes	représentées	non représentées
32	26	6

Etaient présent(e)s : M.FROMENTIN Président et les délégués titulaires ou suppléants (S) suivants formant la majorité des membres en exercice : M.P.VIGREUX (Avesnes-en-Val) J.C.CAJOT W.LOISEL (S) (Baromesnil) F.BOCLET M.RENOIRE (Bazinval) B.VIOLET M.BORDJI (Beauchamps-service AEP) A.TROUessin G.DEBEAURAIN (Criel-sur-mer) E.PAYEN T.PAUL (Cuverville-sur-Yères) B.DUNET C.LEMAITRE (S) (Douvrend-services AEP et ANC) C.ADAM (Etalondes) M.MARTIN B.LAVOINE (Flocques) D.BOULENGER Y.COSSIN (S) (Fresnoy-Folny) G.DECAYEUX C.JOLY(S) (Guerville) S.DUBUC (Les Ifs) C.ROUSSEL (Incheville) F.HURARD (S) (Londinières) A.JOIN P.RECOULES (Melleville) D.BOINET (Le Mesnil-Réaume) M.RASSE (Millebosc) D.BLANCHE J.F.BOINET (Monchy-sur-Eu) M.MENIVAL (S) (Petit-Caux) S.TESSON (St-Martin-le-Gaillard) J.M.BEAURAIN F.MODARD (St-Ouen-sous-Bailly) D.ROCHE J.P.PEQUERY (St-Pierre-en-Val) J.COULOMBEL (St-Rémy-Boscrocourt) M.P.TAILLEUX S.KLAES (Sept-Meules) J.J DAGICOUR (Touffreville-sur-Eu)

Etaient suppléé(e)s : J.BLONDEL (Baromesnil) L.LEROY (Douvrend-services AEP et ANC) G.DEBURE (Fresnoy-Folny) E.LANNEL (Guerville) J.LECOURT (Londinières) G.FECAMP (Petit-Caux)

Absent(e)s ayant donné pouvoir : D.DUBUC à M.P.VIGREUX (Avesnes-en-Val) S.GOSSET (Longroy) à M.FROMENTIN, M.GOSSET (Longroy) à G.DEBEAURAIN, B.ALIX (Villy-sur-Yères) à T.PAUL, J.J.MANESSE (Villy-sur-Yères) à E.PAYEN

Absent(e)s-Excusé(e)s : S.GISSELERE C.HEDDE (Bailly-en-Rivière) C.LARCHEVEQUE R.LECONTE (Bellengreville) M.BIARD N.AVISSE-GROUT (Canehan) M.DONA (Etalondes) S.GODEMAN S.RUELLOUX (Eu) C.BOSCHER (Les Ifs) P.DOLIQUE (Incheville) M.DUMONCHEL (Londinières) D.LELONG (Le Mesnil-Réaume) C.RODIER (Millebosc) J.BEAUVAL (Petit-Caux) P.ANGER T.FORTIN (Puisenval) M.TRANEL (St-Rémy-Boscrocourt) P.MERLIN (Touffreville-sur-Eu) S.HANIN G.HOULE (Wanchy-Capval)

Secrétaire de séance : Marie-Pierre VIGREUX

Date de publicité de l'avis de convocation : 19/03/2024

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT CAUX NORD EST

91, Rue de la Libération - 76910 CRIEL SUR MER

syndicat.cne@orange.fr

N°2024/23

Compte administratif 2023 - Assainissement Non Collectif

Il est proposé au Comité Syndical, délibérant sous la Présidence de M. Daniel ROCHE, doyen d'âge, sur le compte administratif du service **assainissement non collectif**, de l'exercice 2023, dressé par Martial FROMENTIN, Président, après s'être fait présenter le budget primitif, et les décisions modificatives de l'exercice considéré, de lui donner acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

CA ANC	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
SOLDE exécution 2022 reporté	214 499.40	257 429.32	471 928.72
RECETTES 2023	201 204.51	114 287.16	315 491.67
DEPENSES 2023	- 215 795.29	- 142 644.91	- 358 440.20
RESULTAT 2023	- 14 590.78	- 28 357.75	- 42 948.53
RESULTAT DE CLOTURE 2023	199 908.62	229 071.57	428 980.19
RESTES A REALISER RECETTES	124 818.08		124 818.08
RESTES A REALISER DEPENSES	- 78 285.00		- 78 285.00
Résultats cumulés corrigés des RAR pour l'affectation des résultats	246 441.70	229 071.57	475 513.27

Le Président ne prend pas part au vote.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité, décide de :

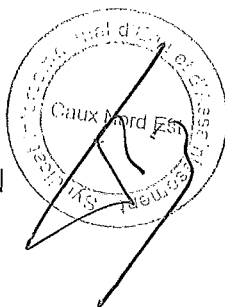
- **constater** les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion
- **reconnaître** la sincérité des restes à réaliser
- **Arrêter** les résultats définitifs du compte administratif 2023 du service *assainissement non collectif*, tels que résumés ci-dessus.

Fait et délibéré le 26 mars 2024

Extrait certifié conforme

Le Président

Martial FROMENTIN



Le Secrétaire de Séance

Marie-Pierre VIGREUX

Acte certifié exécutoire en application

Réception en préfecture :

Publication : 29 Mars 2024

Notification :

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État. Le tribunal administratif peut être saisi par courrier ou par le site « Télérecours Citoyens » : [www.telerecours](http://www.telerecours.fr)

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT CAUX NORD EST

91, Rue de la Libération - 76910 CRIEL SUR MER

syndicat.cne@orange.fr

SEANCE DU 26 MARS 2024

N°2024/24

Affectation des résultats 2023 - Service Assainissement Non Collectif

L'an deux mille vingt-quatre le mardi 26 mars, à dix-huit heures trente, les membres du Comité Syndical, légalement convoqués le 19 mars 2024, se sont réunis, salle des fêtes de la commune de Monchy-sur-Eu, sous la Présidence de Monsieur Martial FROMENTIN Président, en séance **ordinaire**.

SERVICE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (ANC)

Membres		
en exercice	présents	votants
64	38	43

Communes		
adhérentes	représentées	non représentées
32	26	6

Etaient présent(e)s : M.FROMENTIN Président et les délégués titulaires ou suppléants (S) suivants formant la majorité des membres en exercice : M.P.VIGREUX (Avesnes-en-Val) J.C.CAJOT W.LOISEL (S) (Baromesnil) F.BOCLET M.RENOIRE (Bazinval) B.VIOLET M.BORDJI (Beauchamps-service AEP) A.TROUOSSIN G.DEBEAURAIN (Criel-sur-mer) E.PAYEN T.PAUL (Cuverville-sur-Yères) B.DUNET C.LEMAITRE (S) (Douvrend-services AEP et ANC) C.ADAM (Etalondes) M.MARTIN B.LAVOINE (Flocques) D.BOULENGER Y.COSSIN (S) (Fresnoy-Folny) G.DECAYEUX C.JOLY(S) (Guerville) S.DUBUC (Les Ifs) C.ROUSSEL (Incheville) F.HURARD (S) (Londinières) A.JOIN P.RECOULES (Melleville) D.BOINET (Le Mesnil-Réaume) M.RASSE (Millebosc) D.BLANCHE J.F.BOINET (Monchy-sur-Eu) M.MENIVAL (S) (Petit-Caux) S.TESSON (St-Martin-le-Gaillard) J.M.BEAURAIN F.MODARD (St-Ouen-sous-Bailly) D.ROCHE J.P.PEQUERY (St-Pierre-en-Val) J.COULOMBEL (St-Rémy-Boscrocourt) M.P.TAILLEUX S.KLAES (Sept-Meules) J.J DAGICOUR (Touffreville-sur-Eu)

Etaient suppléé(e)s : J.BLONDEL (Baromesnil) L.LEROY (Douvrend-services AEP et ANC) G.DEBURE (Fresnoy-Folny) E.LANNEL (Guerville) J.LECOURT (Londinières) G.FECAMP (Petit-Caux)

Absent(e)s ayant donné pouvoir : D.DUBUC à M.P.VIGREUX (Avesnes-en-Val) S.GOSSET (Longroy) à M.FROMENTIN, M.GOSSET (Longroy) à G.DEBEAURAIN, B.ALIX (Villy-sur-Yères) à T.PAUL, J.J.MANESSE (Villy-sur-Yères) à E.PAYEN

Absent(e)s-Excusé(e)s : S.GISSELERE C.HEDDE (Bailly-en-Rivière) C.LARCHEVEQUE R.LECONTE (Bellengreville) M.BIARD N.AVISSE-GROUT (Canehan) M.DONA (Etalondes) S.GODEMAN S.RUELLOUX (Eu) C.BOSCHER (Les Ifs) P.DOLIQUE (Incheville) M.DUMONCHEL (Londinières) D.LELONG (Le Mesnil-Réaume) C.RODIER (Millebosc) J.BEAUVAL (Petit-Caux) P.ANGER T.FORTIN (Puisenval) M.TRANEL (St-Rémy-Boscrocourt) P.MERLIN (Touffreville-sur-Eu) S.HANIN G.HOULE (Wanchy-Capval)

Secrétaire de séance : Marie-Pierre VIGREUX

Date de publicité de l'avis de convocation : 19/03/2024

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT CAUX NORD EST

91, Rue de la Libération - 76910 CRIEL SUR MER

syndicat.cne@orange.fr

N°2024/24

Affectation des résultats 2023 - Service Assainissement Non Collectif

Après avoir entendu les résultats du compte administratif du service **Assainissement Non Collectif** de l'exercice 2023

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2023,

Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	Résultats exercice 2022 (D-R)	Résultats cumulés au 31/12/2022 (lignes 001et 002 BP2023)	Résultats exercice 2023 (D-R)	Résultats cumulés au 31/12/2023	Restes à réaliser 2023	Chiffres à prendre en compte pour l'affectation des résultats 2023
INVEST	- 23 457.20 €	214 499.40 €	- 14 590.78 €	199 908.62 €	124 818 €	246 441.70 €
					- 78 285 €	
FONCT	26 846.87 €	257 429.32 €	- 28 357.75 €	229 071.57 €		229 071.57 €

Sur proposition du Président, après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité, décide de :

- **affecter** les résultats comme suit :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2023	229 071.57 €
Affectation obligatoire à la couverture du besoin de financement (c/1068 du BP 2024	0.00 €
Solde disponible	229 071.57 €
affecté comme suit : Affectation complémentaire en réserves (c/1068)	0.00 €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002) du BP 2024	229 071.57 €
Total affecté au c/1068	0.00 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2023	0.00 €
Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	0.00 €
Ligne 001 BP 2024 : Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (résultats cumulés au 31/12/2023)	199 908.62 €
Ligne 002 BP 2024: Résultat de fonctionnement reporté	229 071.57 €

Fait et délibéré le 26 mars 2024

Extrait certifié conforme

Le Président

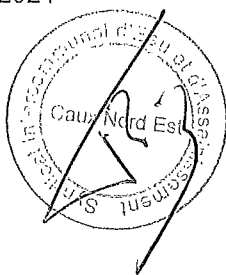
Martial FROMENTIN

Acte certifié exécutoire en application

Réception en préfecture :

Publication : 29 MARS 2024

Notification :



Le Secrétaire de Séance

Marie-Pierre VIGREUX

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État. Le tribunal administratif peut être saisi par courrier ou par le site « Télérecours Citoyens » : www.telerecours

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT CAUX NORD EST

91, Rue de la Libération - 76910 CRIEL SUR MER

syndicat.cne@orange.fr

SEANCE DU 26 MARS 2024

N°2024/25

Budget Primitif 2024 - Assainissement Non Collectif

L'an deux mille vingt-quatre le mardi 26 mars, à dix-huit heures trente, les membres du Comité Syndical, légalement convoqués le 19 mars 2024, se sont réunis, salle des fêtes de la commune de Monchy-sur-Eu, sous la Présidence de Monsieur Martial FROMENTIN Président, en séance **ordinaire**.

SERVICE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (ANC)

Membres		
en exercice	présents	votants
64	38	43

Communes		
adhérentes	représentées	non représentées
32	26	6

Etaient présent(e)s : M.FROMENTIN Président et les délégués titulaires ou suppléants (S) suivants formant la majorité des membres en exercice : M.P.VIGREUX (Avesnes-en-Val) J.C.CAJOT W.LOISEL (S) (Baromesnil) F.BOCLET M.RENOIRE (Bazinval) B.VIOLET M.BORDJI (Beauchamps-service AEP) A.TROUessin G.DEBEAURAIN (Criel-sur-mer) E.PAYEN T.PAUL (Cuverville-sur-Yères) B.DUNET C.LEMAITRE (S) (Douvrend-services AEP et ANC) C.ADAM (Etalondes) M.MARTIN B.LAVOINE (Flocques) D.BOULENGER Y.COSSIN (S) (Fresnoy-Folny) G.DECAYEUX C.JOLY(S) (Guerville) S.DUBUC (Les Ifs) C.ROUSSEL (Incheville) F.HURARD (S) (Londinières) A.JOIN P.RECOULES (Melleville) D.BOINET (Le Mesnil-Réaume) M.RASSE (Millebosc) D.BLANCHE J.F.BOINET (Monchy-sur-Eu) M.MENIVAL (S) (Petit-Caux) S.TESSON (St-Martin-le-Gaillard) J.M.BEAURAIN F.MODARD (St-Ouen-sous-Bailly) D.ROCHE J.P.PEQUERY (St-Pierre-en-Val) J.COULOMBEL (St-Rémy-Boscrocourt) M.P.TAILLEUX S.KLAES (Sept-Meules) J.J.DAGICOUR (Touffreville-sur-Eu)

Etaient suppléé(e)s : J.BLONDEL (Baromesnil) L.LEROY (Douvrend-services AEP et ANC) G.DEBURE (Fresnoy-Folny) E.LANNEL (Guerville) J.LECOURT (Londinières) G.FECAMP (Petit-Caux)

Absent(e)s ayant donné pouvoir : D.DUBUC à M.P.VIGREUX (Avesnes-en-Val) S.GOSSET (Longroy) à M.FROMENTIN, M.GOSSET (Longroy) à G.DEBEAURAIN, B.ALIX (Villy-sur-Yères) à T.PAUL, J.J.MANESSE (Villy-sur-Yères) à E.PAYEN

Absent(e)s-Excusé(e)s : S.GISSELERE C.HEDDE (Bailly-en-Rivière) C.LARCHEVEQUE R.LECONTE (Bellengreville) M.BIARD N.AVISSE-GROUT (Canehan) M.DONA (Etalondes) S.GODEMAN S.RUELLOUX (Eu) C.BOSCHER (Les Ifs) P.DOLIQUE (Incheville) M.DUMONCHEL (Londinières) D.LELONG (Le Mesnil-Réaume) C.RODIER (Millebosc) J.BEAUVAL (Petit-Caux) P.ANGER T.FORTIN (Puisenval) M.TRANEL (St-Rémy-Boscrocourt) P.MERLIN (Touffreville-sur-Eu) S.HANIN G.HOULE (Wanchy-Capval)

Secrétaire de séance : Marie-Pierre VIGREUX

Date de publicité de l'avis de convocation : 19/03/2024

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT CAUX NORD EST

91, Rue de la Libération - 76910 CRIEL SUR MER

syndicat.cne@orange.fr

N°2024/25

Budget Primitif 2024 - Assainissement Non Collectif

Le projet de Budget du service Assainissement non Collectif est présenté à l'assemblée.

Sur proposition du Président, après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité, décide de :

- **adopter** le budget primitif 2024 du service Assainissement non Collectif, lequel s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

- section de fonctionnement : **326 200 €**

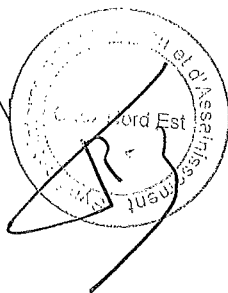
- section d'investissement : **969 080 €**

Fait et délibéré le 26 mars 2024

Extrait certifié conforme

Le Président

Martial FROMENTIN



Le Secrétaire de Séance

Marie-Pierre VIGREUX

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Marie-Pierre Vigreux'.

Acte certifié exécutoire en application

Réception en préfecture :

Publication : **29 MARS 2024**

Notification :

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État. Le tribunal administratif peut être saisi par courrier ou par le site « Télérecours Citoyens » : www.telerecours

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT CAUX NORD EST

91, Rue de la Libération - 76910 CRIEL SUR MER

syndicat.cne@orange.fr

SEANCE DU 26 MARS 2024

N°2024/26

FINANCES - EAU POTABLE - Redevance eau potable

L'an deux mille vingt-quatre le mardi 26 mars, à dix-huit heures trente, les membres du Comité Syndical, légalement convoqués le 19 mars 2024, se sont réunis, salle des fêtes de la commune de Monchy-sur-Eu, sous la Présidence de Monsieur Martial FROMENTIN Président, en séance **ordinaire**.

SERVICE EAU POTABLE (AEP)

Membres		
en exercice	présents	votants
66	40	45

Communes		
adhérentes	représentées	non représentées
33	27	6

Etaient présent(e)s : M.FROMENTIN Président et les délégués titulaires ou suppléants (S) suivants formant la majorité des membres en exercice : M.P.VIGREUX (Avesnes-en-Val) J.C.CAJOT W.LOISEL (S) (Baromesnil) F.BOCLET M.RENOIRE (Bazinval) B.VIOLET M.BORDJI (Beauchamps-service AEP) A.TROUOSSIN G.DEBEAURAIN (Criel-sur-mer) E.PAYEN T.PAUL (Cuverville-sur-Yères) B.DUNET C.LEMAITRE (S) (Douvrend-services AEP et ANC) C.ADAM (Etalondes) M.MARTIN B.LAVOINE (Flocques) D.BOULENGER Y.COSSIN (S) (Fresnoy-Folny) G.DECAYEUX C.JOLY(S) (Guerville) S.DUBUC (Les Ifs) C.ROUSSEL (Incheville) F.HURARD (S) (Londinières) A.JOIN P.RECOULES (Melleville) D.BOINET (Le Mesnil-Réaume) M.RASSE (Millebosc) D.BLANCHE J.F.BOINET (Monchy-sur-Eu) M.MENIVAL (S) (Petit-Caux) S.TESSON (St-Martin-le-Gaillard) J.M.BEAURAIN F.MODARD (St-Ouen-sous-Bailly) D.ROCHE J.P.PEQUERY (St-Pierre-en-Val) J.COULOMBEL (St-Rémy-Boscrocourt) M.P.TAILLEUX S.KLAES (Sept-Meules) J.J.DAGICOUR (Touffreville-sur-Eu)

Etaient suppléé(e)s : J.BLONDEL (Baromesnil) L.LEROY (Douvrend-services AEP et ANC) G.DEBURE (Fresnoy-Folny) E.LANNEL (Guerville) J.LECOURT (Londinières) G.FECAMP (Petit-Caux)

Absent(e)s ayant donné pouvoir : D.DUBUC à M.P.VIGREUX (Avesnes-en-Val) S.GOSSET (Longroy) à M.FROMENTIN, M.GOSSET (Longroy) à G.DEBEAURAIN, B.ALIX (Villy-sur-Yères) à T.PAUL, J.J.MANESSE (Villy-sur-Yères) à E.PAYEN

Absent(e)s-Excusé(e)s : S.GISSELERE C.HEDDE (Bailly-en-Rivière) C.LARCHEVEQUE R.LECONTE (Bellengreville) M.BIARD N.AVISSE-GROUT (Canehan) M.DONA (Etalondes) S.GODEMAN S.RUELLOUX (Eu) C.BOSCHER (Les Ifs) P.DOLIQUE (Incheville) M.DUMONCHEL (Londinières) D.LELONG (Le Mesnil-Réaume) C.RODIER (Millebosc) J.BEAUVAL (Petit-Caux) P.ANGER T.FORTIN (Puisenval) M.TRANEL (St-Rémy-Boscrocourt) P.MERLIN (Touffreville-sur-Eu) S.HANIN G.HOULE (Wanchy-Capval)

Secrétaire de séance : Marie-Pierre VIGREUX

Date de publicité de l'avis de convocation : 19/03/2024

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT CAUX NORD EST

91, Rue de la Libération - 76910 CRIEL SUR MER

syndicat.cne@orange.fr

N°2024/26

FINANCES - EAU POTABLE - Redevance eau potable

Vu l'article L.2224-12-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Président rappelle que le Comité syndical :

- par délibération du 04/10/2006, a fixé la part syndicale de la redevance eau potable, au 1er Janvier 2007, à 0,25 € H.T. / m³ (part proportionnelle)
- par délibération du 28/01/2021, a approuvé le choix de l'entreprise CFSP en tant que concessionnaire du service eau potable et autorisé la signature du contrat d'une durée de 12 ans à compter du 01/04/2021.
- par délibération du 22/03/2021, a maintenu la part syndicale de la redevance eau potable, au 1er avril 2021, à 0,25 € H.T. / m³ (part proportionnelle) et instauré, une part syndicale fixe de redevance de 30 € HT/ an.

L'importance des travaux d'eau potable du budget 2024 nécessite la souscription d'un emprunt conséquent.

Au vu de la masse importante de travaux à prévoir en 2024 et à l'avenir (renouvellement de nombreuses canalisations d'eau potable vieillissantes, travaux sur le génie civil des ouvrages d'eau potable, projet de construction d'usine(s) de traitement), il a été proposé par les membres du bureau, d'augmenter le prix de l'eau de 0.15 €/m³ pour préserver la capacité d'autofinancement du syndicat.

Il est proposé de modifier la part proportionnelle de la redevance eau potable de 0.25 € HT / m³ à 0.40 € HT/ m³.

Considérant qu'une modification de la redevance du service eau potable permettra de sécuriser les investissements conséquents, croissants et indispensables pour le syndicat,

Sur proposition du Président, après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité, décide de :

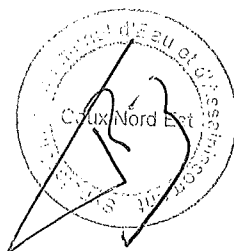
- **fixer** à compter du 1^{er} avril 2024, la part syndicale proportionnelle de redevance du service eau potable à 0.40 € HT / m³.
- **maintenir** la part syndicale fixe de redevance auprès des usagers du service Eau potable fixée à 30 € HT/ an.

Fait et délibéré le 26 mars 2024

Extrait certifié conforme

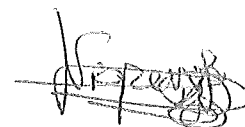
Le Président

Martial FROMENTIN



Le Secrétaire de Séance

Marie-Pierre VIGREUX



Acte certifié exécutoire en application

Réception en préfecture :

Publication : 29 MARS 2024

Notification :

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État. Le tribunal administratif peut être saisi par courrier ou par le site «Télérecours Citoyens»: www.telerecours